

## Rapport d'activités 2022

### 1. Les enfants adoptés

- Caractéristiques des enfants arrivés

10 enfants adoptés par 6 familles sont arrivés par l'intermédiaire de Diaphanie en 2022 tous considérés comme étant à besoins spécifiques. Tous ont été confiés par la Casa de la Madre y El Nino

- 1 fratrie de 3 enfants de 8, 5 et 2 ans
- 1 fratrie de 2 enfants de 7 et 4 ans
- 1 fratrie de 2 enfants de 10 et 9 ans
- 1 enfant de 3 ans
- 1 enfant de 2 ans
- 1 enfant de 2 ans

- Pays d'origine des enfants arrivés en France : Colombie

- Départements d'accueil des enfants arrivés en France :

- 2 à Paris ( 75)
- 2 dans les Yvelines (78)
- 1 dans le Var ( 83)
- 3 en Moselle ( 57)
- 1 dans le Finistere ( 29)
- 1 dans les Hauts de Seine ( 92)

### 2. Les adoptants : 6 couples adoptants en 2022

- Situation matrimoniale : mariés.
- Caractéristiques socio professionnelles : majoritairement cadres supérieurs, professionnels de santé, cadre commercial dans le domaine tertiaire.
- Répartition par département : cf supra

### 3. Activités de l'opérateur

- Accueil des demandes de candidatures : les candidatures arrivent par mail majoritairement ou par courrier postal. Les candidatures répondant aux directives de l'ICBF et des institutions partenaires sont étudiées par un comité de sélection.

- En 2022 :
  - Dossiers de candidatures reçus : environ 70
  - Dossiers envoyés au comité de sélection : 11
  - Dossiers acceptés par le comité de sélection : 10

Chaque famille postulante dont le dossier a été accepté par le comité de sélection est reçue ou à un entretien par visio avec Diaphanie : en 2022 9 entretiens ont été effectués.

- En 2022 : 6 PMR ont été signés : une 7eme famille a été acceptée mais nous attendons le changement de notice pour signer le PMR.

- Entretien avec les candidats durant l'attente d'un apparentement : Une fois le PMR signé, les familles sont confiées à un correspondant familial qui va les accompagner dans la constitution du dossier pour la Colombie, les tenir informées de l'état d'avancement de leur dossier une fois en Colombie, leur proposer des formations, prendre de leurs nouvelles pendant l'attente etc.
- Apparentement : 10 apparentements ont eu lieu en 2022 dont 1 fratrie de 3 enfants et 2 fratrie de 2 enfants.
- Entretiens de préparation des candidats au départ dans le pays d'origine de l'enfant : les familles qui partent en Colombie ont systématiquement un ou plusieurs entretiens pour leur expliquer le déroulement de leur séjour en Colombie.
- Suivis post adoption : dorénavant la Colombie demande 4 suivis dans les 2 ans qui suivent le jugement pour les enfants de moins de 8 ans et 6 suivis dans les 3 ans pour les fratries et les enfants de plus de 8 ans
  - En 2022 : 18 visites de suivis ont été faites pour 14 familles.
    - 3 suivis n° 1 (6 mois après le jugement d'adoption)
    - 3 suivis n°2 (12 mois après le jugement d'adoption)
    - 6 suivis n°3 (18 mois après le jugement d'adoption)
    - 6 suivis n°4 (24 mois après le jugement d'adoption)
- Dossiers en cours – dossiers annulés : début 2022 il y avait 18 dossiers en cours, fin 2022 il y en a 15 dont 2 encore en cours de constitution et 4 en attente d'être acceptés en Colombie. Enfin, 1 attribution a lieu en décembre 2022, la famille partant début janvier en Colombie. 3 PMR ont été annulés en cours d'année (adoption de pupille de l'état ou via l'AFA dans un autre pays)
- Difficultés rencontrées dans la conduite des projets d'adoption : Pas de difficultés particulières
- Journées des familles : les journées des familles se sont tenues les 29 et 30 octobre sur le thème « les troubles de l'attachement ». 31 familles étaient présentes. Une conférence animée par Armelle de Tocqueville et des témoignages de parents adoptants ont beaucoup intéressé les participants. Ces journées ont favorisé les échanges entre les familles adoptantes et les familles en attente.

Nombre de dossiers ou d'enfants	2018	2019	2020	2021	2022	Observations
– dossiers en instance en début d'année	7	7	6	6	18	
– dossiers reçus en cours d'année	~130	~120	90	130	70	
- Dossiers étudiés car répondant aux exigences colombiennes.	~15	~12	12	21		
– dossiers abandonnés en cours d'année ( après signature d'un PMR)	1	1	1	2	3	

– dossiers agréés en cours d’année (PMR signé)	6	7	7	16	6	
– dossiers en instance en fin d’année	7	6	6	18	15	
– fratries de 3 accueillies			1		1	
– fratries de 2 accueillies	1			1	2	
– enfants seuls de < 8 ans mais > 3 ans accueillis	2	1			1	
– enfants seuls de < 3 ans accueillis	2	4	3	1	2	
– enfants seuls de > 8 ans accueillis		2	2			
<b>Nombre total d’enfants accueillis</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	
<b>Nombre total de familles adoptantes</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	

#### 4. La santé des enfants

- Réunions d’information : sensibilisation des postulants.  
Avant de signer le PMR tous les postulants doivent compléter une liste de besoins spécifiques qu’ils accepteraient en fonction de leurs capacités. Pour cette raison, il leur est demandé de se rendre dans une Consultation d’Adoption ou auprès d’un médecin pour être aidés. Lors du premier entretien avec Diaphanie, ils sont informés du profil des enfants confiés à l’adoption internationale en Colombie. Pendant le temps d’attente, ils sont conviés à des réunions de formations sur l’accueil d’enfants à besoins spécifiques organisés par la FFOAA.
- Collaboration médicale entre l’opérateur et les PO : La Colombie donne des informations très complètes sur la santé des enfants. Si nécessaire, des examens complémentaires peuvent être demandés. 3 médecins, parents adoptants, ont accepté de devenir médecins conseils pour Diaphanie et apportent leurs conseils et avis sur le profil des enfants.

Bilan de l’année : Nous avons eu 4 attributions officielles directes (les 3 enfant seuls et 1 fratrie de 2) acceptées par les familles et nous avons eu 2 autres dossiers d’enfants (1 fratrie de 3 et 1 fratrie de 2) proposés dans le cadre du flux inversé par la Casa de la Madre y El Nino. Les familles ont pu prendre le temps de la réflexion. 2 familles ont rédigé des lettres d’intention.

#### 5. Relations avec le pays d’origine : La Colombie

- Relations avec les pays d’origine :  
Diaphanie a été réaccrédité fin décembre 2021 pour 2 ans comme organisme agréé pour l’adoption en Colombie. La présidente et les représentantes de Diaphanie en Colombie ont assisté en décembre à une session organisée par l’ICBF sur les linéaments : information importante, formations des candidates, constitution du dossier.

Les relations sont toujours bonnes entre Diaphanie et les 2 institutions partenaires : la Casa de la Madre y El Nino et le CRAN.

#### Déplacements à l'étranger

Pas de déplacements en 2022, un déplacement est prévu en 2023

- Rencontres avec les correspondants locaux : pas de déplacements en Colombie en 2022. Clara Toro, représentante de Diaphanie en Colombie, est venue en France à 3 reprises pour raisons personnelles en 2022, ce fut l'occasion de rencontres entre elle et la présidente. Les contacts sont réguliers (mails, WhatsApp) avec les correspondantes locales. ( Clara Toro et Maria Teresa Gallego)

## **6. Relations avec les instances**

- Conseils départementaux : Diaphanie informe les Conseils départementaux de l'arrivée d'un enfant dans une famille et leur envoie les différents documents (acte de naissance, jugement, certificat de conformité, passeport et visa). Diaphanie adresse aux CD les 2 premiers rapports de suivis.
- deux réunions de présentation et du déroulement d'une adoption par Diaphanie a eu lieu dans le département des Bouches du Rhône
- Mission de l'adoption internationale : les relations sont bonnes. Diaphanie participe chaque année à la réunion des opérateurs organisée par la MAI. Une rencontre entre Mme Recher, responsable des relations avec les opérateurs à la MAI et la Présidente a eu lieu en juin afin de discuter du décompte des frais et du mode de fonctionnement de Diaphanie
- Autres opérateurs : Diaphanie est membre de la FFOAA et bénéficie à ce titre des formations proposées par la FFOAA.

## **7. Activités de formation et d'information**

- Formation des personnels : 2 bénévoles ont assisté à la formation « troubles de l'attachement proposée par la FFOAA en janvier 2022. 1 bénévole de Diaphanie a participé à la formation : « santé et vécu pré-adoptif » et 1 à la journée inter OAA proposées par la FFOAA sur « vivre le présent » . la majorité des membres du CA et des correspondants familiaux a assisté à la journées des familles 2022 sur le thème des troubles de l'attachement. Les bénévoles se forment également sur les aspects juridiques de l'adoption internationale via la formation à distance mise en place par Diaphanie ( cf infra)
- Information des candidats : chaque famille acceptée par Diaphanie a un entretien d'information avant la signature du PMR sur le mode de fonctionnement de Diaphanie, les différentes étapes sur l'adoption en Colombie et les caractéristiques des enfants colombiens confiés à l'adoption internationale
- Information pour les suivis post adoptifs : l'obligation de suivis est mentionnée dans le PMR et à plusieurs reprises au cours de l'accompagnement : lors de la réunion d'information pré-PMR, lors de la préparation du dossier pour la Colombie, lors de l'attribution et enfin lors du retour en France avec l'enfant.

- Bulletin de liaison : une lettre d'information est envoyée une à deux fois/ an aux familles ayant adopté ainsi qu'aux familles en attente d'attribution.
- Formation des candidats : les candidats en attente ont l'obligation (écrite dans le PMR) de participer à minimum une formation par an. Ainsi ils ont participé à des formations organisées par la FFOAA et/ou ont participé aux journées des familles de Diaphanie et/ou ont suivi des formations proposées par l'EFA. 8 familles ont suivi des formations de la FFOAA en 2022

## 8. Recherche des origines

- Pas de service dédié à la recherche des origines chez Diaphanie. Les rares demandes sont traitées au cas par cas. En 2022, 1 jeune adoptée de Colombie a souhaité nous rencontrer avant son voyage de retour en Colombie

## 9. Bilan des objectifs et stratégies, orientations pour l'année à venir

- Pour les candidats : l'objectif début 2022 était d'avoir 6 voire 8 PMR signés : Objectif atteint avec seulement 6 PMR signés et 1 famille sélectionnée mais en attente d'une nouvelle notice pour signer le PMR. En 2023 : l'objectif est de 6 à 8 PMR signés maximum
- Pour les personnels de l'opérateur : participer à minimum à 1 formation/ an.
- Post adoption : objectif début 2022 : envoyer les suivis en temps et en heure : Objectif atteint. Pas de relances reçues de la part de l'ICBF.
- Fonctionnement de l'opérateur : pas de modification dans l'organisation, ni dans le fonctionnement.
  - Une formation à distance destinée aux nouveaux bénévoles a été mise en place : Les modules 1 et 2 sur l'environnement de l'adoption internationale en Colombie et sur Diaphanie ont été finalisés. Les premières formations ont eu lieu. Le module sur le rôle des correspondants familiaux est en cours de développement
  - Les correspondants familiaux ont un rôle plus élargi et accompagnent les familles jusqu'à leur départ en Colombie
  - La création de fichier partagé facilite l'échange et la confidentialité des données ( les dossiers ne sont plus envoyés par mail entre membres de l'équipe).
  - Mis en conformité de la loi RGPD.
- Orientation :
  - Renforcer la formation des bénévoles
  - Obtenir l'autorisation de fonctionnement dans les départements de la métropole, habilitation auprès de la MAI et la réaccréditation auprès de la Colombie

## 10. Vie de l'opérateur

- Fonctionnement des instances : le Conseil d'administration s'est réuni pour les 3 conseils d'administration au cours de l'année 2022. L'assemblée générale a eu lieu le 29 octobre lors des journées des familles
- Membres actifs et adhérents (nombre) : 35 familles sont adhérentes de Diaphanie en 2022, il y a 30 personnes qui ont un rôle dans l'association.( inclus les chargés de suivis )
- Composition de l'équipe :

- Lors de l'assemblée générale en novembre 2022, 7 mandats d'administrateurs arrivaient à échéance : 3 ne se représentent pas. Mme Boullier, Stockman, Girault et Pierens sont réélues. Mme Chevanne, de Germain et Mr Delvare se présentent et sont élus. Le conseil d'administration se compose donc de 12 membres.
- De nouveaux psychologues acceptent de devenir chargés de suivis de manière bénévole courant 2022.
- Le responsable du courrier mail ayant arrêté ses fonctions, une nouvelle responsable a été nommée
- Autorisations départementales : Diaphanie est autorisée à fonctionner sur la France métropolitaine hormis la Corse
- Habilitations : Diaphanie est accréditée en Colombie. Elle a été réaccréditée fin 2021 pour 2 ans,
- Accréditations au recueil d'enfants Colombiens, à fin 2022 :
  - Arrivées d'enfants : 10
  - Propositions d'enfants (seuls ou en fratrie) : 11
  - Adoptions en cours : 1
  - Dossiers en attente d'attribution : 7
  - Dossiers en cours de constitution : 3 ( dont 1 dossier en suspend)
  - Dossiers en cours d'instruction en Colombie : 3
- Bilan financier : le résultat de l'année 2022 est positif pour un montant de 2705 euros. Les produits d'exploitation représentent un total de 40 748.79 euros (essentiellement PMR) et les charges d'exploitation représentent un montant de 38043.31 euros. Le cout du PMER a été augmenté en aout 2022 et est de 2500 euros. La rémunération des correspondantes de Diaphanie en Colombie a été également augmentée
- Projets d'aide au développement /solidarité internationale : aucun don n'a été fait en 2022

Sophie Boullier  
Présidente